

Doux. Le chantier avance

Frédérique Le Gall

Doux, en difficulté sur le poulet export congelé, prépare son changement de modèle économique. Le dossier avance mais le chantier est immense.



Arnaud Delaby, directeur général de Doux et Christophe Couroussé (à droite), directeur général de Galliance, le pôle volaille de Terrena.

Repreneur du volailler breton, le groupe Terrena a pris le taureau par les cornes pour sauver l'entreprise mise en difficulté sur son fonds de commerce historique : le poulet export congelé. **L'entreprise, qui a perdu 36 millions d'euros en 2016 et devrait en perdre autant en 2017**, travaille sur une transformation radicale de son modèle aujourd'hui dépassé. Ce changement passe par une montée en gamme et aussi une délocalisation d'une partie de sa production à l'est où les coûts de production sont plus faibles.

Pour financer son plan, Doux a besoin de 100 millions d'euros sur quatre ans. Le chantier s'annonce immense et complexe. « C'est un plan de trans-

formation de la quasi-totalité de l'offre actuelle. Il va falloir assurer une phase de transition sans déstabiliser pendant cette période, l'entreprise, nos filières et nos producteurs », détaille Christophe Couroussé, président du directoire de Doux.

Rien n'est signé

Doux s'est mis en quête de partenaires industriels et financiers. Selon Christophe Couroussé, les choses avancent mais rien n'est encore signé. « On aurait souhaité que les partenariats soient contractés pour la fin de l'année mais on va sans doute déborder sur l'année prochaine. » Doux confirme qu'il a trouvé un partenaire à l'est pour sous-traiter la pro-

duction d'entrée de gamme. Il s'agit d'un gros opérateur ukrainien selon nos informations. En contrepartie, le site de Châteaulin devrait se spécialiser dans le poulet riche en Omega 3 « fitlife » lancé cette semaine en Arabie saoudite.

« Pas un modèle subventionné »

Doux est également en contact avec un partenaire étranger pour développer son projet de viande de volaille halal de qualité. De même, dans son secteur rentable des produits élaborés fabriqués à Quimper, Doux a trouvé un partenaire commercial qui devrait l'aider à pénétrer plus profondément les marchés africains.

Pour réussir sa métamorphose, Doux répète qu'il aura besoin d'un appui des pouvoirs publics. « Ce qu'on vise, ce n'est pas un modèle subventionné mais auto porté. On pense que l'État aura la volonté de nous appuyer dans la mesure où notre modèle est solide, crédible et que tous les acteurs s'engagent », résume Christophe Couroussé. Reste la question de la dette de Doux à l'égard de France Agrimer qui pourrait atteindre 84 millions d'euros. Une affaire qui remonte à 2010. Le tribunal administratif devrait se prononcer au courant du premier semestre 2018. L'État français aidera-t-il Doux en abandonnant sa créance ? La question est posée.